

05/05/2025

Examen professionnel pour l'accès au grade de Technicien Supérieur Principal de l'Economie et de l'Industrie (TSPEI) 2025

CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être Technicien Supérieur de l'Economie et de l'Industrie (TSEI) et justifier d'un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du premier grade au 31/12/2025 ;
- Justifier au 31/12/2025 d'au moins trois années de services effectifs dans un corps ou un cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.

NB : Les services accomplis en qualité d'agent non titulaire, sur un emploi de catégorie B, sont comptabilisés comme des services effectifs dans le calcul de la durée de service exigée pour se présenter à l'épreuve.

Les candidats doivent appartenir au corps des TSEI au plus tard le 15/12/2024

Consultez la note de lancement de l'examen professionnel TSPEI 2025 :



Le nombre de postes à pourvoir sera fixé ultérieurement par arrêté.

LES DATES A RETENIR

- Ouverture des inscriptions **le mardi 29 avril 2025** ;
- Fin des inscriptions **le jeudi 5 juin 2025 à 18h** (heure de métropole) ;
- Vous pouvez vous inscrire sur Alizé ou depuis [le site du ministère](#) ;

- Date de l'épreuve écrite d'admissibilité : **mardi 16 septembre 2025**, en région parisienne ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) sur BercyDoc : **jeudi 27 novembre 2025 avant minuit** (heure de métropole). Seuls les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve écrite doivent remettre le RAEP.
- Date de l'épreuve orale d'admission : **à partir du lundi 15 décembre 2025** à Paris.

NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 4 heures (coefficient 2) et d'une épreuve orale d'admission d'une durée de 30 mn (coefficient 2).

a) Epreuve écrite d'admissibilité :

- Cette épreuve consiste à rédiger une note de synthèse, à l'aide d'un dossier documentaire de 35 pages maximum relatif aux politiques conduites par le MEF. L'objectif étant d'évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse des candidats et leur capacité à composer de façon claire et structurée.

b) Epreuve orale d'admission, qui se décompose en :

- Un exposé de 10 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 20 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations. Il permettra d'apprécier également vos connaissances technique et scientifique en particulier sur les politiques publiques conduites par les ministères.

[Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.](#)

INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle promotions - Immeuble Atrium - Pièce 5212 - 5 Place des Vins de France - 75 573 PARIS Cedex 12.

Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.

L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.

UNSA-Cefi

Retrouvez nos informations
sur notre site

Ensemble pour vous !



Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédéc 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr